

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***23370372***Déposé
10-07-2023

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/07/2023 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0773412672

Nom(en entier) : **Silicom Belgium**

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège Avenue des Gloires Nationales 11
: 1081 Koekelberg**Objet de l'acte :** DENOMINATION

Ce jour, le sept juillet deux mille vingt-trois.

(...)

Devant **Tim CARNEWAL, notaire à Bruxelles (premier canton)**, exerçant sa fonction dans la société "BERQUIN NOTAIRES", dont le siège est situé à 1000 Bruxelles, Avenue Lloyd George 11,**S'EST REUNIE**L'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme "**Silicom Belgium**", ayant son siège à 1081 Koekelberg, Avenue des Gloires Nationales 11, ci-après dénommée la "*Société*".

(...)

DELIBERATION - RESOLUTIONS

L'assemblée aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, les décisions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION: Modification de la dénomination.

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la Société en "NEVERHACK BELGIUM" et déclare avoir connaissance du contenu de l'article 2:3 du Code des sociétés et des associations.

L'assemblée décide de modifier l'article 1 des statuts et de le remplacer par le texte suivant :

*"La société revêt la forme d'une société anonyme.**Elle est dénommée "**NEVERHACK Belgium**". "*

(...)

QUATRIÈME RESOLUTION : Procuration pour les formalités.

L'assemblée confère tous pouvoirs à la société à responsabilité limitée Fiduciaire UNID, qui tous, à cet effet, élisent domicile à 1081 Koekelberg, Avenue Des Gloires Nationales 11, ainsi qu'à ses employés, préposés et mandataires, avec droit de substitution, afin d'assurer les formalités auprès d'un guichet d'entreprise en vue d'assurer l'inscription/la modification des données dans la Banque Carrefour des Entreprises et, le cas échéant, auprès de l'Administration de la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

(...)

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

(Déposés en même temps que l'extrait : une expédition du procès-verbal, le texte coordonné des statuts).

*Cet extrait est délivré avant enregistrement conformément à l'article 173,1° bis du Code des Droits d'Enregistrement.***Tim CARNEWAL**
Notaire

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").